

Compte rendu de visite de site et préconisations

Objet

Dans le cadre du projet d'extension de la carrière de Lappleau sur la commune de Lappleau (19) et suite à l'avis de la DREAL Limousin concernant l'étude d'impact réalisée par le bureau d'études Impact conseil, Granits du Centre a mandaté le CEN Limousin pour une mission d'assistance technique concernant la mise en œuvre de mesures de réduction d'impacts sur les espèces protégées.

Conditions de réalisation

La visite de site a été réalisée le jeudi 06 février 2014 par Yvan Grugier et Sébastien Mallol du CEN Limousin. Les conditions météorologiques étaient favorables pour la saison avec de belles éclaircies, du vent modéré et des températures fraîches.

Résultats des observations

Parcelles en exploitation : le site d'exploitation présente des habitats de l'Alyte accoucheur. Le plan d'eau est un habitat favorable pour le développement des têtards : absence de poissons, bien ensoleillé, présence de caches (pierres). Les adultes sont exclusivement terrestres. Ils vivent à proximité de l'habitat aquatique du têtard dans un rayon d'environ 100 mètres. Il a besoin de la présence de caches (tas de pierre, anfractuosités dans un mur) ou de sol meuble pour s'y enfouir. C'est un amphibien qui a la particularité de cohabiter avec les activités humaines. L'ensemble des parcelles en activité de la carrière présentent les caractéristiques de l'habitat terrestre de l'espèce (tas de pierres et de sable à proximité du plan d'eau). Des individus sont donc potentiellement présents sur l'ensemble du site d'exploitation et sont en conséquent régulièrement impactés par l'activité de la carrière. Cette donnée est cependant à mettre en relation avec le fait que c'est l'activité de la carrière qui est à l'origine de la création et du maintien de milieux favorables à cette espèce. Etant donné la population importante de cet amphibien sur le site, l'activité actuelle d'exploitation de la carrière ne semble pas être défavorable à la conservation de la population d'Alyte accoucheur. Les adultes se déplaçant essentiellement de nuit, la principale menace les concernant est liée au déplacement de matériaux (sable, cailloux, ...) où ils ont pu se réfugier. Un aménagement favorable à l'espèce qui serait à prévoir dans le prochain plan d'exploitation serait de localiser des **zones de quiétude** pour l'espèce associant des matériaux de différentes tailles et des petites dépressions susceptibles de former des mares temporaires (voir photo ci-dessous). Ces milieux seraient également favorables pour le Crapaud calamite, autre amphibien des milieux pionniers potentiellement présent sur le site.

Dans le cas de l'approfondissement du plan d'eau, des mesures devront être prises afin de limiter au maximum l'impact sur cette espèce :

- Pour les adultes : **adapter le calendrier d'exploitation** en évitant la période de reproduction de l'espèce (mai à octobre)
- Pour les têtards : **créer des plans d'eau** / mares de substitution à proximité (au minimum deux ans avant le début des travaux).



Dépôt de matériaux susceptible de constituer des habitats terrestres pour l'Alyte accoucheur et plan d'eau de la carrière

Parcelles du projet d'extension : la quasi-totalité des boisements de feuillus présents sur les parcelles de la zone d'extension ont déjà été coupés. Les habitats potentiellement favorables aux chiroptères forestiers ont donc été détruits. Seul le bosquet de feuillus de la parcelle C658 est encore sur pied. Sa position en limite du projet devrait permettre sa conservation. L'exploitation des feuillus de la parcelle C369 a créé des ornières favorables pour la reproduction des amphibiens et des odonates. Une ponte de Grenouille rousse a été observée et d'autres espèces communes en Limousin sont susceptibles d'utiliser ces points d'eau comme par exemple la Salamandre tachetée, la Grenouille agile ou le Triton palmé. Le projet devra prévoir la création de **mares de substitution** pour les amphibiens et les odonates. La solution la plus favorable serait de prévoir un réseau de petites mares associées à des gîtes d'hivernage (tas de bois, de pierres). Ces dispositifs seront également favorables pour les reptiles. La création des mares devra être prévue hors période de reproduction des amphibiens (automne / hiver) et accompagnée du comblement des ornières. Les mares créées pourront être localisées dans les parties non exploitées du site (zones à définir en fonction du plan d'exploitation).



Ornières observées sur les parcelles du projet d'extension de la carrière

Autres observations : la période de visite du site n'était pas favorable pour l'observation de la faune et de la flore. Des pontes de Grenouille rousse ont été observées dans des ornières végétalisées d'une zone de coupe forestière bordant la carrière. Cette espèce semble fréquenter l'ensemble des boisements de feuillus entourant le site. Quelques oiseaux en vol ont également été observés dont une Buse variable et un Grand Corbeau. Les berges des ruisseaux de Chabanne, de la Fabrie et de Vasséjoux ont été prospectées au niveau des ponts routiers les plus proches de la carrière. Les conditions climatiques pluvieuses des journées précédant la visite de site ont limité les possibilités d'observation et aucune épreinte de loutre n'a été répertoriée.



Ornière proche de la carrière avec de nombreuses pontes de Grenouille rousse

Situation des espèces bénéficiant d'un plan national ou régional d'action :

- Odonates : voir les paragraphes ci-dessus.
- *Maculinea* : les plantes hôtes des deux espèces de *Maculinea* présentes en Limousin (Delmas *et al.*, 2000) n'ont pas été identifiées lors des prospections floristiques réalisées dans le cadre de l'étude d'impact.

- Moule perlière : les connaissances concernant cette espèce ne l'indiquent pas comme présente dans le bassin versant de la Luzège (d'après carte de répartition de l'ONEMA, 2013). Il peut cependant s'agir d'un défaut de prospection et le bassin versant fait partie des zones favorables à la présence de l'espèce (ONEMA, 2009). Le cours d'eau ne sera pas impacté directement et des précautions devront être prises pendant les travaux afin d'éviter tout type de pollution (hydrocarbures, particules, ...).
- Loutre d'Europe : l'espèce est susceptible de fréquenter le ruisseau de Chabanne. Ce dernier ainsi que sa ripisylve devraient être préservés. Des précautions devront cependant être prises pendant les travaux afin de **préserver la qualité des eaux du ruisseau**.
- Sonneur à ventre jaune : le site présente des ornières potentiellement favorables à l'espèce. Cependant, en Limousin, le Sonneur à ventre jaune semble absent au-dessus de 450/500 mètres (GMHL 2007 & 2011).
- Chiroptère : voir les paragraphes ci-dessus.
- Lézard ocellé : l'espèce n'est présente en Limousin que dans le bassin de Brive, où il trouve des habitats qui lui sont favorables : pelouses sèches sur roche calcaire avec affleurements rocheux et petits buissons (GMHL, 2004). Ces habitats n'ont pas été observés sur les parcelles de l'étude.
- Milan royal : la carrière de Lapeau est située à proximité des forêts de pente des gorges de la Dordogne qui sont un des principaux sites de reproduction du Milan royal en Limousin (SEPOL, 2013). Des individus sont donc susceptibles de survoler le site et d'utiliser les zones de prairies comme territoire de chasse.
- Pies grièches : voir l'étude d'impact. Présence de la Pie-grièche écorcheur.
- Chevêche d'Athéna : les parcelles du projet d'extension étant essentiellement boisées, elles ne sont pas favorables à cette espèce. Les milieux prairiaux peuvent constituer des territoires de chasse pour cette espèce (SEPOL, 2013).
- Isoètes : les différentes espèces d'Isoètes ne sont pas présentes sur la commune de Lapeau ni à proximité de celle-ci (CBNMC, 2014).

Conclusion

La coupe des parcelles boisées en feuillus concernées par le projet d'extension de la carrière a certainement impacté les populations d'espèces animales fréquentant la zone, en particulier les chiroptères. La visite de site nous a permis d'identifier la présence d'ornières en eau, partiellement végétalisées et très favorables pour la reproduction de plusieurs espèces d'amphibiens et d'odonates. **Le projet devra prévoir la création de milieux de substitution et le calendrier des travaux devra être adapté afin d'éviter les périodes de reproduction de ces espèces.**

La population d'Alyte accoucheur semble être liée à l'activité de la carrière. Les fortes densités présentes indiquent que le rapport bénéfices / risques est favorable à l'espèce. **Des mesures devront être prises lors des opérations d'approfondissement du plan d'eau qui pourraient impacter fortement la population de têtards. Des zones de quiétude pour les adultes mériteraient également d'être mises en place.**

Les recherches bibliographiques concernant les espèces bénéficiant d'un plan national ou régional d'action nous indique que **le principal enjeu du site concernera la préservation de la qualité des eaux du ruisseau de Chabanne**. Des mesures devront être prises en ce sens, notamment pendant la ou les phase(s) travaux (aire de stationnement des engins et de distribution du carburant étanches, entretien / réparation des engins hors site, limitation de l'émission de poussières, mise en défens de la ripisylve, maîtrise des eaux de ruissellement, ...).

La réalisation de **suivis des travaux et de la faune du site**, via des missions d'assistance technique du CEN Limousin par exemple, permettrait de s'assurer de la validité des mesures mises en œuvre et de réagir rapidement en cas d'incident sur le chantier. Les missions pourraient concerner les points suivants :

- Suivi des travaux par un écologue,
- Assistance technique pour la localisation des zones de refuges ou des plans d'eau / mares de substitution,
- Assistance technique lors de la création des zones de refuge ou des mares,
- Suivi des populations d'amphibiens et d'odonates avant et après les travaux,
- Assistance technique lors des travaux d'excavation du plan d'eau.

Références bibliographiques consultées

CBNMC. 2014. Système d'information CHLORIS® consulté en février 2014. <http://www.cbnmc.fr/chloris>.

DELMAS S., DESCHAMPS P., SIBERT J-M., CHABROL L. & ROUGERIE R. 2000. Guide écologique des Papillons du Limousin, Lépidoptères Rhopalocères. Société Entomologique du Limousin édit., Limoges. 416 p.

GMHL. 2004. Découvrir les reptiles du Limousin. 58 p.

GMHL. 2006 réédition 2011. Le Sonneur à ventre jaune – une espèce remarquable du Limousin. Plaquette de présentation.

GMHL. 2007. Découvrir les amphibiens du Limousin. 74 p.

ONEMA. 2009. Note méthodologique de localisation et de caractérisation des cours d'eau à *Margaritifera margaritifera* dans le Massif Central (V1). Présentation de l'espèce – Caractérisation des sites favorables – Méthodologie de prospection. 125 p.

ONEMA. 2013. La mulette perlière *Margaritifera margaritifera* – une espèce emblématique de nos rivières. Présentation de Gilles Barthelemy du 03 juin 2013.

SEPOL. 2013. Atlas des oiseaux du Limousin. Quelles évolutions en 25 ans ? Biotope, Mèze. 544 p.